

VINGT-TROISIÈME RAPPORT

 \mathbf{DU}

COMITÉ PERMANENT

DE LA

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session de la 60^e législature du Nouveau-Brunswick

le 19 mai 2022

M. Turner, président M. Carr, vice-président M. Cullins M. Ames M. Wetmore M^{me} S. Wilson M. Austin M. LePage M. K. Chiasson M. LeBlanc M. Arseneau

1 ما	IQ	mai	20	122
	17	11141	/.1	1/./

	_									
Δ	ssemb	عکا	lágiel	ative	du l	Mous	2011_E	lrunev	wiel	,
	rosenno		ICEIS	iativo	uu i	NOUV	cau-L	nunsv	vicr	١.

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son vingt-troisième rapport.

Le comité se réunit le 18 mai 2022 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 86, Loi spéciale de 2022 portant affectation de crédits ;
- 87, Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants ;
- 88, Loi modifiant la Loi sur la Commission des services financiers et des services aux consommateurs :
- 97, Loi concernant la Salle Beaverbrook.

Le comité étudie aussi le projet de loi 89, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,	
Greg Turner, député	